



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
DE GUINEE**

-----  
CONSEIL PRESIDENTIEL DES INVESTISSEMENTS ET DES  
PARTENARIATS PUBLIC PRIVE

-----  
Secrétariat Permanent

Agence de Promotion des Investissements Privés « APIP-Guinée »

Lettre de Politique Nationale du Contenu Local  
Note Synthèse

Conakry, septembre 2016

## **INTRODUCTION**

La Guinée est dotée d'un potentiel immense en ressources naturelles ; pour transformer ce potentiel en richesse et permettre une véritable croissance économique qui impacte réellement la majorité de la population, les autorités ont opté pour une politique d'ouverture, dont le fondement est un partenariat Gagnant-Gagnant.

Pour y parvenir, plusieurs réformes ont été engagées, pour l'amélioration du climat des affaires et la garantie d'investissement, et de nombreux projets d'envergure planifiés à court et moyen termes.

La Lettre de Politique Nationale du Contenu Local (LPNCL) est élaborée en commun accord avec le secteur privé, les partenaires au développement et le gouvernement. Elle traduit la volonté des acteurs de faire de la PME un véritable moteur de croissance.

La PME devrait jouer un rôle moteur dans l'économie nationale principalement dans deux grands domaines :

- La création d'emplois et de richesses
- La mobilisation des ressources économiques et sociales

Cette Politique se veut ainsi un catalyseur, à même de donner une impulsion certaine à l'emploi à tous les niveaux et la valeur ajoutée sur le plan local.

## **VISION**

Asseoir les bases d'un développement économique et social à travers la compétitivité de la main d'œuvre nationale et la qualification des PME dans un cadre institutionnel adéquat et un climat des affaires favorables.

## **OBJECTIF GLOBAL**

Parvenir à une croissance économique rapide et soutenue, portée par un secteur privé performant capable de créer l'emploi.

## **OBJECTIF SPECIFIQUE**

- Rendre accessible l'ensemble des informations lié à la politique de l'emploi et à aux programmes d'approvisionnement en biens et services.
- Employer prioritairement les guinéens qualifiés
- Sous-traiter prioritairement avec la PME/PMI guinéenne compétitive
- Favoriser l'approvisionnement en matières premières locales
- Créer des conditions pour la formation de la relève du personnel expatrié par des guinéens
- Soutenir les centres de formation évoluant dans le domaine de prédilection

## **OUTILS**

### 1- Le Partenariat Public-Privé (PPP)

- Les accords de partage de production doivent inclure les exigences qui pourront être utilisées pour accroître le recrutement de la main d'œuvre locale.
- Encourager la production locale

- Imposer /négocier l'approvisionnement local
- Initier et accentuer la formation des cadres nationaux et la main d'œuvre du pays

## 2- Les Incitations fiscales

- Alléger les instruments fiscaux (directs et indirects),
- Concentrer tous les efforts sur l'auto-évaluation par les entreprises avec audits basés sur les profils de risque,
- Veiller à l'application des taux et surtout les comparer aux autres de la sous-région,
- Eviter des exceptions et des exemptions de certaines structures, secteurs etc...
- Utiliser les incitations fiscales pour corriger des défaillances du marché clairement établies (Recherche et Développement, nouveau marché à l'exportation, infrastructure),
- Utiliser des incitations basées sur la performance.

## 3- La Sous-traitance

Ses objectifs spécifiques et l'utilisation efficiente de ces outils, conduisent aux résultats suivants :

- Une croissance significative des activités de production sur l'économie nationale,
- Une participation au développement de la localité,
- Un secteur privé plus dynamique et compétitif,
- Un réservoir important de main d'œuvre locale qualifiée,
- L'offre pérenne de services non financiers appropriés garantit le renforcement et le développement des PME.

## **DEFINITION**

### **Contenu Local**

Le Contenu Local est le développement du tissu industriel local et des compétences locales pour leur permettre de participer aux activités industrielles dans les secteurs de développement du pays.

Ce sont les retombées dans l'économie nationale attendues après la réalisation des projets d'envergure, en plus des paiements des taxes et des revenus

**Les dispositions devront être prises au cas par cas pour la bonne exécution de cette Lettre de Politique Nationale du Contenu Local.**

**Les lettres sectorielles de Politique de contenu local définiront plus en détail le champ d'application spécifique à chaque secteur.**

## **LES AXES STRATEGIQUES:**

La Lettre de Politique Nationale du Contenu Local (LPNCL) est essentiellement axée sur trois piliers :

## **1- FORMATION**

- Une formation académique, professionnel et / ou technique adaptée au besoin du marché aussi.
- Des stages de pré-emploi pour les étudiants et techniciens diplômés dans les PGE en activité.
- Un renforcement des capacités de la main d'œuvre locale.
- Un Transfert de technologie.

## **2- MISE A NIVEAU DU SECTEUR PRIVE**

- la Formation managériale et technique des entreprises locales selon les standards internationaux établis.
- les rencontres entre académiciens et dirigeants de PME afin de débattre des problèmes que les promoteurs rencontrent dans l'exécution de leurs activités.

## **3- VALEUR AJOUTEE LOCAL / DEVELOPPEMENT LOCAL**

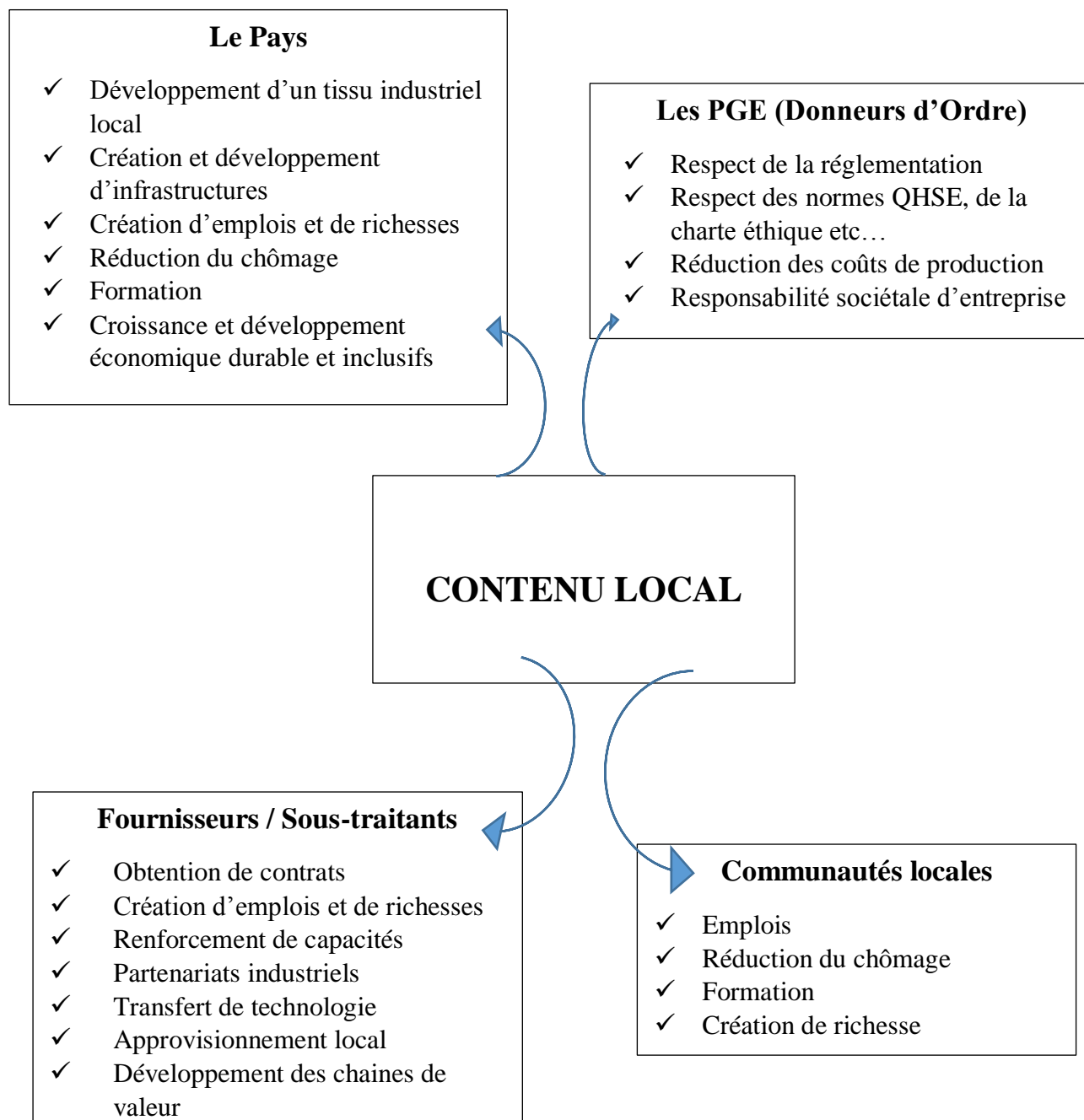
Favoriser

- La sous-traitance locale.
- Les financements et le suivi des projets de développement local dans les sites riverains.
- L'évaluation et la communication sur la performance des sous-traitants et fournisseurs.
- Les stages de pré-emploi pour les étudiants et techniciens diplômés dans les PGE en activité.
- L'information accessible à tous.

Privilégier

- Le renforcement des capacités de la main d'œuvre locale.
- A compétence égale, les cadres nationaux aux cadres étrangers au fur et à mesure de la disponibilité

## LES AVANTAGES DU CONTENU LOCAL



### I- Schéma de mise en œuvre :

Le succès de la mise en œuvre de cette politique, passe par la réalisation d'un certain nombre d'activités impliquant plusieurs organisations. Certaines structures existent déjà et d'autres devront être créées. Pour celles qui existent, il faudra une mise à niveau après examen afin qu'elles répondent à l'esprit de

la lettre de politique nationale du contenu local. En outre, un effort substantiel de coordination de ces activités et de structures sera nécessaire pour la mise en œuvre de la politique

### **LES STRUCTURES A CREER**

Deux organes seront créés en vue de faciliter l'exécution et le suivi effectifs du Contenu Local.

#### 1- L'observatoire du Contenu Local.

**Une plateforme de concertation, et de recommandation pour le contenu local.** Il assiste le gouvernement et le secteur privé à définir les politiques favorables au développement des compétences locales.

Il est recommandé que l'Observatoire soit logé à la primature

- Le comité de pilotage du Contenu Local (dans le cadre du Dialogue Public Privé) sous la tutelle de l'Observatoire du Contenu Local constitue une plateforme d'échanges et de recommandations

#### 2- La Bourse de Sous-traitance et de partenariat.

Un centre d'information technique, de promotion et de mise en relation des Donneurs d'Ordre, Fournisseurs et Sous-Traitants, qui a pour but l'utilisation la plus optimale, la plus logique et la plus efficace des capacités de services et de production des entreprises et industries membres.

La BSTP pourrait être placé à l'APIP

Il est important que toutes les structures appelées à promouvoir la création et / ou la pérennisation de l'emploi local, la création et le développement de la valeur ajoutée locale, participent au développement des Projets de Grande Envergure. Il est également indiqué que ces mêmes structures développent entre elles des réseaux d'interactions et d'interdépendance afin d'influencer positivement les unes les autres.

Cette gouvernance permet au pays d'avoir une ligne directrice pour tous les départements ministériels concernés par les Projets de Grande Envergure, afin de faire de l'économie nationale, une économie émergente, participative et compétitive avec une forte composante locale d'un secteur privé fort et dynamique aligné sur les standards internationaux.

Avril, 2017